

distincte» au Québec - distincte de par sa langue, sa culture et son droit civil. Cette partie porte également sur la question importante des peuples autochtones du Canada et sur leur autonomie politique.

Dans la deuxième partie, «Des institutions réceptives au service d'un Canada moderne», il est question de réformer nos institutions parlementaires pour les rendre plus adaptées et plus représentatives. On y propose essentiellement un Sénat élu et l'assouplissement de la discipline des partis à la Chambre des communes.

Nous avons également présenté quelques nouvelles propositions touchant les provinces, et plus précisément la façon dont les juges de la Cour suprême sont choisis. Nous avons par ailleurs proposé que le Sénat revoie certaines nominations, comme celles du gouverneur général de la Banque du Canada et des chefs d'institutions culturelles, d'organismes et de conseils de réglementation du fédéral. Nul doute que les récentes expériences américaines à ce chapitre influenceront une certaine pensée canadienne!

Dans la troisième partie, qui s'intitule «Préparer un avenir plus prospère», nous proposons un certain nombre de mesures propres à améliorer nos chances de prospérité, à savoir : lever les barrières qui font obstacle au commerce interprovincial; accorder au Parlement le nouveau pouvoir d'adopter les lois nécessaires au bon fonctionnement de l'union économique; céder certains pouvoirs fédéraux aux provinces dans des domaines tels que la formation de la main-d'oeuvre, l'immigration, la radiodiffusion et la culture; confirmer les sphères de compétence provinciale exclusive, comme le tourisme, la foresterie, les mines et les affaires municipales; enfin, rationaliser divers programmes en déléguant certaines responsabilités aux provinces, notamment en ce qui concerne les poursuites contre les trafiquants de drogue, certains aspects de la loi sur les faillites et la conservation et la protection de la faune.

Nous sommes d'avis que les mesures proposées quant à l'union économique sont essentielles pour assurer l'avenir du Canada. Ainsi que je l'ai indiqué, on ne peut dissocier politique et économie. Une forte performance sur les marchés étrangers rehausse l'unité nationale, tout comme un pays vigoureux et uni est le préalable de toute réussite économique.

Quant à vous, dans ce pays, vous n'êtes pas sans subir les répercussions de notre débat constitutionnel. Il est manifestement dans l'intérêt des États-Unis que le Canada reste uni. C'est chez nous que vous exportez et investissez le plus, et un Canada fractionné apporterait encore un autre élément d'instabilité pour les milieux américains de la finance et de l'industrie.

L'importance du lien économique n'échappe pas au chef du Parti québécois, qui voudrait mener une politique sociale, culturelle et étrangère indépendante dans un Québec indépendant, tout en conservant